

Procès-verbal

Conseil d'établissement de l'école Gadbois
13 décembre, 18h30 à 20h30

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

É. Perron, la présidente, ouvre la séance du conseil d'établissement à 20h44.

G. Charest-Hallée se porte volontaire pour être le secrétaire de la réunion.

Elle fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} novembre 2017
3. Suivi au procès-verbal de la réunion du 1^{er} novembre 2017
4. Parole au public
5. Parole au personnel
6. Parole au service de garde
7. Parole à la déléguée du comité de parents
8. Parole aux parents
9. Parole aux membres de la communauté
10. Direction

Adoption : Sorties éducatives

Information : Traiteur

Subventions

11. Varia

Verrouillage de la cour d'école

12. Levée de l'assemblée

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} novembre 2017

Les membres lisent le procès-verbal du 1^{er} novembre et le considèrent conforme à la réunion.

Il est proposé par D. Voyer, appuyée par M. Coulibaly, d'adopter le procès-verbal de la réunion du CÉ du 1^{er} novembre 2017.

3. Suivi au procès-verbal de la réunion du 1^{er} novembre 2017

Les éléments suivants du procès-verbal font l'objet d'un suivi :

- Règles de régie interne du CÉ (section 10) : J. Ouellette transmettra les règles de régie interne par courriel aux membres du CÉ.
- Inscriptions 2018-2019 (section 10) : Il y aura une classe primaire supplémentaire à ce qui était prévue. Il y aura donc 2 classes de maternelle et 5 classes de primaire.

4. Parole au public

Aucun représentant du public n'est présent.

5. Parole au personnel

M. Coulibaly remercie les parents qui se sont impliqués pour décorer l'école et la mettre dans l'ambiance de Noël. D. Voyer est déçue de la faible implication parentale pour décorer l'école : seulement 6 ou 7 parents se sont impliqués lors des 2 soirées qui ont été organisées à cet effet.

D. Voyer indique que dès janvier les parents commenceront à faire des activités avec les enfants le mercredi matin afin de s'impliquer dans leur éducation à l'école et de libérer du temps pour les professeurs du volet alternatif. Le comité coéducation est responsable de l'organisation de ces avant-midis.

6. Parole au service de garde

M. Boutin raconte que plusieurs éducatrices ont été malades ces dernières semaines et que ce fut un défi de les remplacer. Elle s'en est bien tirée dans les circonstances.

M. Boutin souligne la bonne participation des parents pour le marché de Noël et les activités lors des journées pédagogiques. Cependant, plusieurs parents n'inscrivent par leur enfant aux journées pédagogiques (18 enfants sur 53 n'étaient pas inscrits lors de la dernière journée pédagogique) ce qui complique le travail du SDG. Les membres discutent des façons d'améliorer les communications avec les parents, de leur volonté de bien informer les parents sans les inonder d'information, de la réticence à utiliser les courriels, du souhait que les parents se responsabilisent et suivent le calendrier scolaire. J. Ouellette s'engage à rappeler les règles du SDG lors des journées pédagogiques dans le prochain Info-Parents, en mentionnant que l'enfant risque d'être refusé s'il n'avait pas été inscrit préalablement.

Les règles du SDG seront remises en main propre aux parents les 18 et 19 décembre.

Pour ce qui est de la semaine de relâche, les enfants du volet alternatif peuvent fréquenter le SDG de l'école Le Portail et ceux du volet sourd l'école HDAA.

7. Parole à la déléguée du comité de parents

É. Perron résume sa participation à la dernière rencontre du comité de parents de la CSDM le 28 novembre. Le PTRDI, plan triennal de répartition des immeubles, était un sujet important à l'ordre du jour. On discute des conséquences potentielles pour l'école Gadbois : l'espace disponible au sein de l'école risque-t-il de nuire à son développement ? Il semble qu'il n'y ait pas de véritable enjeu.

Il y aura un conseil général du comité les 18 et 19 décembre.

8. Parole aux parents

G. Charest-Hallée décrit sa visite de l'Expo-Science des élèves de la classe de maternelle de Marie. Les enfants présentaient chacun un animal marin, ils maîtrisaient bien leur sujet, c'était un bel événement riche en apprentissages pour ces petits nouveaux à l'école. MÈ Brouard décrit une activité semblable dans la classe de maternelle de Nadège, celle-là sur le thème du corps humain.

MÈ Brouard parle du marché de Noël et du pot-luck qui s'y est tenu. Les sommes amassées pour la fondation Gadbois sont supérieures aux attentes

9. Parole aux membres de la communauté

M. Charest annonce une activité de Noël pour les sourds, ouverte à tous, dans le quartier Villeray le 16 décembre. Un camp d'hiver aura lieu en janvier, les 13 places disponibles sont déjà complètes. En février sera présentée une conférence « Pas de chicane dans ma cabane », ouverte aux 2 volets, au centre St-Pierre (centre-ville). Cette conférence sera rappelée à la prochaine rencontre du CÉ.

J.Ouellette informe M. Charest du financement accordé par l'école pour l'aide au devoir des enfants sourds.

MÈ Brouard vérifie si l'attaché politique de Rosannie Filato, nouvelle conseillère de ville de Villeray, a contacté la direction récemment, possiblement en vue d'une visite du marché de Noël. J. Ouellette affirme ne pas avoir été contacté.

10. Direction

Décorations de Noël

J. Ouellette souligne le travail fort apprécié des quelques 6 ou 7 parents qui ont mis la main à la pâte pour décorer l'école et ainsi nous mettre dans l'ambiance du temps des fêtes. On se demande pourquoi si peu de parents sont venus participer à cet effort collectif qui se voulait festif et rassembleur. Peut-être que l'activité a été organisée et annoncée trop à la dernière minute ? La stratégie à mettre de l'avant l'an prochain est à repenser. Malgré tout, les enfants ont eu le plaisir de découvrir leur l'école décorée un beau matin. D. Voyer souhaite qu'on adresse des remerciements à Pascale Beaulieu, la professeure d'arts qui s'est dévouée pour ce projet.

Sorties éducatives

J. Ouellette présente un tableau présentant 6 sorties éducatives à venir qui nécessitent l'approbation du CÉ. Cinq sorties touchent le volet sourd, une sortie le volet alternatif. Des précisions sont apportées sur les coûts chargés pour chacune des sorties. Le montant annuel maximal par enfant demandé aux parents de l'école pour les sorties éducatives est 25\$.

Il est proposé par É. Perron, appuyée par D. Voyer, d'approuvent les 6 sorties éducatives proposées, tout en prenant soin d'explorer d'autres sources de financement pour la sortie au Théâtre de Marionnettes qui ampute en grande partie le budget disponible de 25\$ par enfant.

Traiteur

J. Ouellette informe les membres du CÉ que le sondage du SDG pour connaître les besoins des parents vis-à-vis les services d'un traiteur n'a pas respecté le principe de représentativité des besoins de l'ensemble de l'école exigé par la CSDM car il n'a été qu'envoyé aux parents du volet alternatif. Un 2^e sondage a ensuite été transmis dans l'Info-Parents, auquel quelques parents ont répondu (moins de 40 intéressés) ce qui donne plus de latitude à l'école dans le choix d'un traiteur. La direction confirmera le choix d'un traiteur bientôt.

On souhaite qu'un critère pour le choix du traiteur en 2018-2019 soit l'éco-responsabilité (ex : pas de vaisselle jetable).

Subventions

Avant de discuter de 4 demandes de subvention soumises par des parents du volet alternatif en vue d'une approbation du CÉ, J. Ouellette fait part de son inconfort concernant ce genre de demande provenant d'un seul volet de l'école ce qui peut avoir pour conséquence de rendre irrecevable une demande ultérieure pour le même programme de subvention provenant de l'autre volet de l'école. Idéalement, les demandes de subvention devraient bénéficier aux 2 volets de l'école. J. Ouellette précise que seules les demandes de commandite doivent être approuvées par le CÉ et non les demandes de subvention.

Après cette mise au point, MÈ Brouard résume les 4 demandes de subvention qui ont été discutées par le CoCo du volet alternatif.

Il est proposé par D. Voyer, appuyée par É. Perron, d'approuver les 4 demandes de subvention présentées au cas où une telle approbation s'avérerait nécessaire.

11. Varia

Verrouillage de la cour d'école

É. Perron se demande pourquoi la cour d'école est verrouillée et donc inaccessible pour y jouer en dehors des heures d'ouverture de l'école. J. Ouellette indique que cette situation est liée à la responsabilité civile de la CSDM.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre se termine à 20h28. Il est proposé par D. Voyer, appuyée par É. Perron, de lever l'assemblée.

Présences

Émilie Perron, parent (volet alternatif), présidente
Marie-Ève Brouard, parent (volet alternatif), vice-présidente
Jennifer Ouellette, directrice
Mélanie Boutin, responsable SDG
Dominique Voyer, enseignante (volet alternatif)
Mamadou Coulibaly, enseignant (volet sourd)
Mélanie Charest, membre de la communauté (AQEPA)
Guillaume Charest-Hallée, parent substitut (volet alternatif)

Absences

Maude Nepveu-Villeneuve, parent (volet alternatif)
Valérie Larouche, parent (volet sourd), secrétaire
Estelle Lapierre, éducatrice SDG
Nathalie Lacaille, psychologue

Rédaction

Procès-verbal rédigé par G. Charest-Hallée.